



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER DROIT DES AFFAIRES PARCOURS DROIT PRIVÉ ET PUBLIC DES AFFAIRES (RÉSERVÉ AUX SPORTIFS COMPÉTITEURS ET AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU)

2025/2026

Direction: Mme Claire CRÉPET-DAIGREMONT
Masters en Droit - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Master

DURÉE DES ÉTUDES:
2 ans

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
En apprentissage

► PRÉSENTATION

ATTENTION, informations susceptibles d'être modifiées

Ce master vise à :

- Assurer aux étudiants une spécialisation dans le domaine du droit des affaires qui complète celle qu'ils ont pu commencer à acquérir en licence via les choix d'options et de combinaisons de travaux dirigés ;
- Donner aux étudiants les connaissances spécialisées nécessaires à l'exercice des fonctions de juriste d'entreprise ou d'avocat spécialisé en droit des affaires ;
- Permettre à nos étudiants de poursuivre leurs études dans des conditions adaptées aux contraintes générées par leur carrière sportive ;
- Faciliter leur insertion professionnelle.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +3 ou Bac +4

► PROFIL RECOMMANDÉ

Pour l'année universitaire 2025-2026 :

Accès bac+3 : [Capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Attendus

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Être titulaire d'une Licence de droit
- Être sportif compétiteur (de haut niveau ou au titre de compétitions universitaires)

Critères généraux d'examen des candidatures

- Nécessité de bénéficier d'un cursus universitaire adapté à la poursuite d'une carrière sportive
- Capacité à concilier études, pratique sportive et apprentissage

Modalités d'examen des candidatures

- Examen des candidatures sur dossier

Accès bac+4 : Capacités d'accueil et modalités d'accès

Dans ce dernier cas, formation accessible aux titulaires d'un Master 1 en droit ou d'un diplôme français ou étranger admis en équivalence, sportifs de haut niveau ou compétiteurs, après examen / vérification de leurs acquis et de leurs performances sportives.

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université après examen du dossier déposé par l'étudiant par une commission placée sur l'autorité du responsable du master.

► PROGRAMME

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de Master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1ère année (60 ECTS)

Semestre 1 (30 ECTS)

UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

(Étudiants sportifs compétiteurs et sportifs de haut niveau - apprentissage obligatoire)

3 matières obligatoires :

- Droit des affaires (sûretés et entreprises en difficulté) (7 ECTS)
- Droit fiscal des affaires (fiscalité directe) (6,5 ECTS)
- Droit des contrats et marchés publics (6,5 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Droit matériel de l'Union européenne (3 ECTS)
- Droit des collectivités territoriales (3 ECTS)

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Droit pénal des affaires (3 ECTS)

Chaque matière se compose de 20h de CM.

Chaque matière est évaluée par un oral ou un écrit d'1h30 noté sur 20 (Coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais (1 ECTS)

La matière se compose de 18h TD.

La matière est évaluée par un oral ou un écrit d'1h noté sur 20 (Coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1)

1 matière obligatoire :

- Sport

La matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

Semestre 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit international privé et du commerce international (10 ECTS)
- Droit public de l'économie (10 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Droit des affaires (opérations de paiement et de crédit) (3 ECTS)
- Droit fiscal des affaires (fiscalité indirecte) (3 ECTS)
- Droit social international et européen (3 ECTS)

Chaque matière se compose de 20h de CM.

Chaque matière est évaluée par un oral ou un écrit d'1h30 noté sur 20 (Coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais (1 ECTS)

La matière se compose de 18h TD.

La matière est évaluée par un oral ou un écrit d'1h noté sur 20 (Coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Sport

La matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

Tutorat - 20h

2ème année (60 ECTS)

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Semestre 1		30		20	1
UEF1		20		20	2
Droit européen des affaires	36h	10	Ecrit 3h CC	20 20	2 1
Droit des contrats publics internationaux	36h	10	Ecrit 3h CC	20 20	2 1
UEC1		10		20	1
Droit des échanges internationaux	24h	4	Oral ou écrit 1h30 CC	20 20	1 1
Arbitrage commercial international	24h	4	Oral ou écrit 1h30 CC	20 20	1 1
Anglais	20	2	Oral ou écrit 1h30 CC	20 20	1 1
Sport			CC	20	1
Semestre 2		30		20	1
UEF1		20		20	2
Droit du sport	36h	10	Ecrit 3h CC	20 20	2 1
Droit international des investissements étrangers	36h	10	Ecrit 3h CC	20 20	2 1
UEC1		10		20	1
Philosophie et théorie générale du droit	24h	4	Oral ou écrit 1h30 CC	20 20	1 1
Contentieux fiscal	24h	4	Oral ou écrit 1h30 CC	20 20	1 1
Anglais	20h	2	Oral ou écrit 1h30 CC	20 20	1 1
Tutorat	20h		Non évalué		
Rédaction d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage	25h		Soutenance	20	1

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Sport

CC

20

► DÉBOUCHÉS

Le Master SHN propose un parcours mixte de droit privé et de droit public, interne, européen et international, spécialisé en droit des affaires, et se préparant en apprentissage. Il ouvre sur des débouchés professionnels divers : professions juridiques, concours administratifs, etc.

► CONTACT

Responsable pédagogique

Claire CRÉPET DAIGREMONT, maître de conférences, Université Paris-Panthéon-Assas

Secrétariat du CFA Université et sports

66, rue d'Assas - 75006 PARIS

Tél : + 33 (0)1 45 65 43 10

Courriel : secretariat@cfaunivsport.com

[Site internet](#)

Scolarité de Master

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://assas-universite.fr/en/node/34724>

► PROGRAMME 2024-2025

[[{"fid":"70602","view_mode":"default","fields":{"format":"default"},"link_text":"Télécharger la fiche","type":"media","field_deltas":{"1":{"format":"default"},"attributes":{"class":"media-element file-default","data-delta":"1"}}]]

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université